

Procès-verbal : Olivier Reymermier
Lieu : Association Cerebral Genève

INTRODUCTION

Olivier Reymermier, secrétaire général, ouvre la 65^e Assemblée générale ordinaire. Il rappelle qu'elle a été valablement convoquée selon les statuts.

La liste des membres excusés est disponible à l'entrée ainsi que l'ordre du jour de la présente Assemblée, le procès-verbal de la précédente Assemblée générale et le rapport d'activité 2022.

MESSAGE D'ACCUEIL

Séverine Lalive-Raemy, co-présidente, prend la parole pour faire un point sur les actions menées par notre association.

Beaucoup de nouveautés ont vu le jour, conformément aux 4 axes articulants notre co-présidence :

- Cadre des prestations : augmentation des indemnités des moniteurs grâce à une nouvelle subvention de l'Etat de Genève et mise en place de nouveaux contrats avec les moniteurs. Création d'un catalogue de formation à l'intention de nos moniteurs. Audit interne par Cerebral Suisse : félicitations reçues pour la qualité du travail !
- Défense des droits et groupes de travail : suite au scandale de Mancy, publication d'une lettre ouverte dans la Tribune de Genève pour dénoncer une insatisfaction croissante des personnes concernées et demander une politique du handicap inclusive et respectueuse, un partenariat légitime, des moyens suffisants et des formations initiales ou continues adéquates.
- Contrôle qualité dans les EPH : après plus de 3 ans, un organe de contrôle va être créé ! C'est notamment le fruit d'un travail intense de nos deux associations insiême et Cerebral.
- Plateforme E-learning : cette plateforme sera ouverte aux moniteurs à l'automne 2023, puis aux proches-aidants.
- Evènement : nous avons eu la joie d'être co-hôte d'honneur à la Course de l'Escalade avec Insieme, les 3 et 4 décembre derniers. Une belle occasion de visibiliser et de sensibiliser le grand public.

Pour 2023, troisième année de notre projet « Innover, renforcer et maintenir », l'association va continuer ses actions en faveur des personnes en situation de handicap et de leur famille conformément à un des buts de Cerebral Genève : « défendre les droits et la dignité de ses membres et de toute personne en situation de handicap par des actions basées sur des liens actifs de solidarité, par l'information et par la formation ». Et ceci en renforçant sa présence et son rôle politique :

- Pour garantir la qualité des prestations en EPH en suivant l'implémentation du nouveau contrôle qualité.
- Pour améliorer la formation initiale des professionnels socio-éducatifs, à travers un nouveau groupe de travail initié avec insiême-Genève et Autisme-Genève.
- Pour encourager des alternatives à l'offre actuelle des institutions, en organisant par exemple une conférence sur le thème de l'article 19 de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) portant sur le libre choix du lieu de résidence et en revendiquant une adaptation des lois et des financements pour une plus grande liberté.

Quelques changements dans les ressources humaines

Au secrétariat, augmentation des forces et réorganisation des rôles et des responsabilités au sein du secrétariat avec le départ en février d'Edith Roy, l'arrivée en mars de Séverine Ribaux et l'embauche d'Arzu Cam en septembre. Stage de 6 mois pour Fabrice Deluz entre juin et décembre et engagement en tant qu'intendant à partir de février 2023.

Parmi les responsables, départ d'Agnès Furtado, en charge du groupe Adulte A, remplacée par Samuel Hagie pour l'été. Entre septembre 2022 et juin 2023, ce sont les 3 autres responsables, Alix Bettini, François Bianconi et Mélanie Perraud, appuyés par Anna Richel, qui ont assuré l'interim sur ce groupe. Dès septembre 2023, ce sera Angelo Sylvoz, moniteur de longue date et éducateur spécialisé, qui en prendra la responsabilité.

Séverine Lalive Raemy remercie tout le secrétariat, les responsables et les moniteurs pour leur travail dévoué, les membres du comité pour leur implication sans faille ainsi que tous les membres et partenaires pour leur soutien et confiance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 MAI 2022

Disponible sur le site internet de l'association, le procès-verbal de la 64^e Assemblée générale est soumis à l'approbation des membres.

Résultat du vote : Le procès-verbal de la 64^e Assemblée générale est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT ANNUEL 2022

Le rapport d'activité 2021 a été envoyé par courrier à tous les membres et est également disponible sur le site internet de l'association. En voici un bref résumé présenté par Olivier Reymermier :

2022 : une année de printemps après deux ans d'hiver !

Après un début d'année mouvementé (la fameuse vague Omicron...), toutes nos activités habituelles ont progressivement repris, et même plus ! Pour le plus grand plaisir de nos participants, ce sont 2 séjours supplémentaires d'une semaine ainsi que 3 week-ends prolongés qui ont été organisés. En prime, un week-end "fratrie" a permis d'accueillir 6 enfants en situation de handicap avec leurs frères et sœurs, une grande première et un vrai répit pour les parents.

Ce sont ainsi 29 week-ends et 9 séjours qui ont permis à 105 participants de vivre un temps de loisir extraordinaire. Ils ont été accompagnés par 111 moniteurs et 7 responsables.

Mis à l'arrêt pendant l'hiver par la pandémie, les massages ont recommencé dès avril. Quant au groupe de discussion, il s'est réorganisé à partir d'octobre avec deux nouveaux animateurs, Marisa et Faissel.

Nouveau guide de la majorité

En collaboration avec insieme-Genève, Pro Infirmis Genève et l'OMP, ce guide a été intégralement mis à jour en 2022. S'il est principalement destiné à soutenir les parents dans le passage à la majorité de leur enfant, il contient de nombreuses informations qui seront également utiles tout au long de la vie adulte.

Plateforme E-learning

Depuis 2021, Cerebral Genève construit ce projet innovant d'apprentissage en ligne pour sensibiliser tout non-professionnel aux outils d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

En août, une convention de partenariat a été signée avec Cap Loisirs, Anyatas et insieme, afin de partager cette plateforme et créer des contenus communs de formation. La plateforme sera d'abord testée avec nos moniteurs d'ici à l'automne 2023, puis ouverte aux proches-aidants.

Bilimbi, l'arbre à données

Lancé en septembre 2021, ce système d'information est développé pour améliorer la gestion de nos activités. Depuis 2022, nos moniteurs peuvent s'inscrire en ligne et accéder en amont de l'activité aux informations de leur participant. Dès 2023, l'inscription en ligne sera également possible pour les participants !

Une année ponctuée d'événements

Suite à deux ans d'interruption forcée, nos événements sont de retour :

- En mars, une soirée a réuni une quarantaine de parents de Clair Bois afin de partager les problématiques rencontrées, puis d'échafauder des propositions concrètes d'amélioration.
- En mai, retour de notre Assemblée Générale en présentiel et soirée Rock'n'Roll avec le Cycle d'orientation de Cayla.
- En octobre, Fête de la Courge à Corsier sous un soleil radieux avec un don généreux par les visiteurs et la commune.
- En novembre, retour de la traditionnelle "soirée crêpes" avec les élèves et les enseignants de l'association La Trace.
- En décembre, Cerebral et insieme ont été hôtes d'honneur de la Course de l'Escalade : sensibilisation du grand public au handicap et participation à la course de la Marmite avec 20 coureurs en situation de handicap et 70 accompagnants très motivés ! Une très belle manière de célébrer la journée internationale des personnes en situation de handicap.

Question soumise au vote : Approuvez-vous le rapport d'activité 2022 ?

Résultat du vote : Le rapport d'activité 2022 est approuvé à l'unanimité.

PRESENTATION DES COMPTES 2022 ET DU BUDGET 2023

Olivier Reymermier rappelle que les comptes 2022 et le budget 2023 sont intégrés dans le rapport d'activité, puis les présente.

Cerebral Genève est en bonne santé financière grâce à une importante recherche de fonds réalisée en 2021, ainsi qu'aux dons extraordinaires reçus en 2022.

Produits d'exploitation

Les recettes liées à la facturation des participants ont augmenté entre 2021 et 2022 en raison d'un nombre plus important de jours de prestations effectués (+575).

Comme annoncé à l'AG de l'année dernière, le reliquat de la recherche de fonds 2021 a été affecté aux activités 2022 et a permis, en complément des dons et des subventions de fondations privées reçus en 2022, de clore les comptes 2022 à l'équilibre.

La subvention reçue du département de la cohésion sociale a été augmentée de 77'000 à 317'000 fr. La différence avec l'ancienne subvention a permis d'améliorer la rémunération des moniteurs, en reconnaissance de la qualité de leur engagement et des responsabilités importantes qu'ils assument.

Charges d'exploitation

Quant aux charges d'activités, la tendance est similaire aux recettes des participants. Elles ont également augmenté pour deux raisons principales :

- le nombre de prestations a augmenté entre 2022 et 2023 grâce au retour à un rythme normal d'activités. 29 week-ends dont 2 de 4 jours et 9 séjours de vacances ont ainsi été organisés, pour un total de 1'801 jours, soit 575 jours supplémentaires par rapport à 2021 et 100 jours de plus qu'en 2019.
- La rémunération des moniteurs est passée de 120 fr./jour à 200 fr./jour.
- Les activités « Massages » et « Groupe de discussion » ainsi que les événements ont redémarré de manière échelonnée tout au long de l'année 2022.

Résultat d'exploitation

2022 se termine sur une très légère perte de 567 fr.

Actif et Passif

Les liquidités dont dispose l'association sont suffisantes pour couvrir les besoins et permettent d'envisager avec sérénité l'année 2023.

L'association a une seule dette, soit un emprunt hypothécaire, qui est remboursé à hauteur de 23'000 fr. par année. Au 31 décembre 2022, il reste 101'000 fr. à rembourser.

Révision des comptes

Antonio Pezzullo, réviseur aux comptes depuis 2020, prend la parole pour expliquer le travail de contrôle effectué. Il souligne qu'il a pu consulter toutes les pièces nécessaires et qu'il a obtenu des réponses satisfaisantes à ses questions. Il conclut en recommandant à l'Assemblée d'approuver les comptes 2022.

Question soumise au vote : Approuvez-vous les comptes 2021 et le budget 2022 ?

Résultat du vote : Les comptes 2021 et le budget 2022 sont approuvés à l'unanimité.

DECHARGE ET ELECTION DU COMITE

Aucune démission et aucune admission n'ont été enregistrées cette année.

Se représentent au comité de Cerebral Genève :

Séverine Lalive Raemy, co-présidente	Pierre-Alain Goetschmann, membre
Mickaëlle Haution-Pra, co-présidente	Anne-Chantal Héritier, membre
Edouard Kiper, vice-président	Jaqueline Léon, membre
Carlos Bachmann, trésorier	Clotilde Lussion, membre
Aldo Cvintal, membre	Raffaella Meakin, membre
Laurence Miserez, membre	

Le Bureau est composé par :

Séverine Lalive Raemy, co-présidente
Mickaëlle Haution-Pra, co-présidente
Edouard Kiper, vice-président

Selon les statuts, les personnes suivantes ont un droit de signature collective à deux dans les configurations suivantes : deux membres du Bureau (les noms étant mentionnés ci-dessus) ou un membre du Bureau et le secrétaire général, Olivier Reymermier.

Questions soumises au vote :

- Acceptez-vous de donner décharge au comité pour la gestion 2022 ?
- Acceptez-vous d'élire le nouveau comité ?

Résultat du vote : A l'unanimité, l'Assemblée générale donne décharge au comité pour la gestion 2022 et élit le nouveau comité.

COTISATIONS

Les cotisations annuelles sont inchangées. Elles sont donc respectivement de 80.- pour les membres actifs et de 50.- pour les membres amis.

Résultat du vote : Les cotisations 2023 sont approuvées à l'unanimité.

DIVERS, COMMUNICATIONS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Séverine Lalive-Raemy donne la parole à René Kälin, président de l'association faîtière Cerebral suisse. M. Kälin félicite le Comité et l'Assemblée et exprime la reconnaissance du Comité central devant l'intensité et la qualité des activités réalisées à Genève. Il souligne également la très bonne collaboration avec la Faîtière. Puis, il présente l'initiative pour l'inclusion, invitant l'assemblée à la signer et à la faire circuler autour de soi. Il rappelle que l'objectif est de récolter 100'000 signatures dans les 18 prochains mois.

N'ayant pas reçu d'autres demandes d'intervention, Séverine Lalive Raemy annonce la clôture de la partie statutaire de cette 65^e Assemblée générale.

2^e PARTIE : CONSULTATION DES MEMBRES SUR LE PROJET D'AGRANDISSEMENT DU PAVILLON

Séverine Lalive-Raemy et Olivier Reymermier introduisent le projet d'agrandissement du pavillon, en évoquant les idées à ce jour et les partenariats possibles. Puis ils passent la parole aux deux architectes, Lucie Cloutier et Enrico Chizzolini qui ont réalisé une étude de faisabilité. Ceux-ci expliquent les démarches effectuées et présentent les possibilités d'agrandissement.

Il est rappelé que les travaux ne pourront démarrer que si l'association Cerebral Genève obtient une prolongation du droit de superficie, actuellement valable jusqu'en 2033. La demande a été déposée et est en cours d'étude par l'Etat de Genève.

Suite à cette présentation, la parole est donnée aux membres de l'assemblée sur leurs constats, idées et envies dans le cadre de ce projet.

Voici en synthèse les propositions exprimées :

- Mettre les dortoirs à l'étage pour les moniteurs (« c'est plus simple pour eux que pour nous [participants en situation de handicap] de monter ! »)
- C'est bien d'avoir 2 étages dans le futur bâtiment à côté du secrétariat actuel, pour y installer les moniteurs et secrétariat.
- Construire deux niveaux à notre bâtiment actuel afin que le secrétariat et parties administratives soient déplacés à ce niveau.
- Prévoir 2 ascenseurs, « car c'est plus rapide ! »
- Avoir des parois amovibles à l'intérieur du bâtiment afin de pouvoir gérer l'espace de manière plus polyvalente
- Prévoir des matériaux écologiques permettant une qualité phonique et une bonne protection contre la chaleur
- Que les bâtiments puissent être utilisés par d'autres acteurs, OMP ou Clair-Bois
- Créer un hôtel pouvant accueillir des personnes en situation de handicap
- Donner aux responsables d'activité un espace à part pour leur bureau, afin que les participants puissent échanger en toute confidentialité avec eux pendant les activités.
- Avoir une polyvalence des terrains avec l'OMP ?

Après avoir remercié l'assemblée pour ce riche partage, Olivier Reymermier annonce qu'un groupe de travail sera constitué avec des participants en situation de handicap, des parents, des moniteurs, ainsi que des représentants du secrétariat, du comité et des partenaires. Ce groupe démarrera dès que la prolongation du droit de superficie aura été obtenu.

3^e PARTIE : PRESENTATION DE L'INSTITUT DE COACHING HAPPY FAMILIES

Olivier Reymermier présente les deux représentantes de l'institut de coaching Happy Families, Céline Claessens et Laure Amberg. Il décrit ensuite l'expérience réalisée par un membre du comité et sa famille qui a accepté de « tester » une prestation d'accompagnement spécialement dédiée aux familles ayant un enfant

en situation de handicap. Ce membre du comité a pu témoigner de la grande efficacité de l'approche et de l'effet très positif que ces quelques séances ont eu sur sa famille.

Céline Claessens prend alors la parole pour présenter leur proposition de « réorientation positive », mêlant entretiens individuels, cercle de famille et plan d'action. Elle explique que cet accompagnement peut se construire à la carte et qu'en cas de difficulté financière l'association Ohana (lien disponible sur le site de Happy Families) peut prendre en charge une partie des frais.

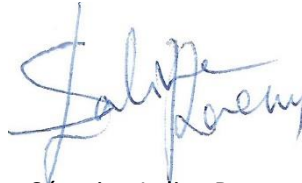
CONCLUSION DE L'ASSEMBLEE

A l'issue de cette dernière présentation, Séverine Lalive Raemy remercie très sincèrement les intervenantes et les membres pour leur venue à cette Assemblée Générale et les invite à partager une verrée de l'amitié.

Sur ces mots, la 65^e Assemblée Générale est close.



Mickaëlle Hauton-Pra
Co-présidente



Séverine Lalive Raemy
Co-présidente



Olivier Reymermier
Secrétaire général